l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°96
Novembre
2010

Tout simplement la bonne assurance. Pour des solutions adaptées.

Michel Hirt, Conseiller clients

Tout simplement. Contactez-nous.

Helvetia Assurances
Agence générale de Fribourg
Route du Mont Carmel 2, 1762 Givisiez
T 058 280 71 11, F 058 280 71 00
M 079 214 06 45, michel.hirt@helvetia.ch
www.helvetia.ch

helvetia

Pérolles 93 • CH-1700 Fribourg
Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch

l'écureuil
Informateur
N°96
Novembre
2010

Le mot du Syndic

Le budget 2011, tel que prévu, nous permet de sortir des années sans, où la gestion des affaires courantes n'était pas très motivante pour les personnes engagées dans l'Exécutif communal, qui peuvent heureusement de nouveau se concentrer sur des objectifs qui, espèrent-elles, influenceront positivement la vie locale.

La création d'un nouveau site internet a demandé un effort financier et surtout du travail, mais c'est fait, et c'est un cadeau pour les années prochaines qui devrait faciliter la tâche de tous, dès la mise en ligne le 2 décembre 2010.

Votre Conseil communal s'est beaucoup investi pour une politique du sol qui préserve l'avenir. En plus de la révision en cours du plan d'aménagement, il s'efforce de libérer le plus possible d'espaces pour tous et pour la mobilité douce. Sachant que la population désire aussi de la place pour ses voitures, c'est un effort de longue durée. Mais les espaces qui seront mis à disposition pour se déplacer sans moteur seront bénéfiques pour les usagers de la route, pour les cyclistes et pour la santé des écoliers et des mamans taxis.

Pour agir dans un secteur parfois contesté mais qui touche au domaine du vouloir pour ne pas subir, au domaine de la solidarité et de l'anti-gaspi, la Commune s'est portée candidate au label « Cité de l'énergie » en signant la demande de « Partenaire en processus ». Cette démarche, qui ressemble à celle de la planification financière, n'est pas obligatoire, mais se veut modèle ou exemple pour tous les consommateurs que nous sommes, et une mesure contre l'augmentation constante des besoins. Tous les chapitres des biens et des activités de la Commune sont concernés.

L'équipe du personnel communal compte deux personnes récemment engagées à qui nous souhaitons la bienvenue. Consultez les pages sur les dicastères. Vous verrez aussi qu'un apprenti (ou une) agent d'exploitation CFC, orientation service d'exploitation, est recherché pour l'automne 2011.

Bienvenue à l'Assemblée communale du 2 décembre. N'oubliez pas l'échéance du 20 mars 2011, date du renouvellement du Conseil communal. Vous pouvez y contribuer de différentes manières. Vous serez peut-être appelés. La participation à la gestion d'une Commune est une expérience enrichissante et formatrice pour celles et ceux qui se sentent concernés par la vie publique et qui veulent savoir « comment ça marche » dans la région, le district ou le canton qu'ils habitent.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Etienne Devaud, Syndic

Sommaire

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et le tractanda** 4
- **L'Assemblée communale du 21 avril 2010 en bref** 6
- **Le budget** 7
- **Les informations officielles** ..... 11 à 15
- **Les dicastères** ..... 19 à 22
- **La vie associative** ..... 23 à 26

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **950 exemplaires** - **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 477 11 15 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

jeudi 2 décembre 2010 à 20h.15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 21 avril 2010 (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch. Un extrait des décisions de l'Assemblée communale est publié dans ce journal).
2. Modification du règlement relatif à la distribution d'eau potable – modification de la feuille des tarifs
3. Planification financière communale
4. Budget 2011
   - 4.1. Présentation générale du budget communal de fonctionnement et des investissements
   - 4.2. Investissement et financement : Réfection de l'éclairage public
   - 4.3. Investissement et financement : Rénovation de la place de sport du complexe communal
   - 4.4. Vote final du budget communal de fonctionnement et des investissements
5. Lancement du nouveau site internet communal www.neyruz.ch
6. Divers

Le Conseil communal

Règlement relatif à la distribution d'eau potable : proposition de modification de la feuille des tarifs

La taxe annuelle d'abonnement de base, selon l'article 25 du règlement et selon le point 4.3 de notre feuille des tarifs du service des eaux, est fixée à fr. 100.00 par année pour la catégorie « hôtel, restaurant, laiterie, artisanat et autres commerces ».

Lors de la facturation de cette taxe, nous constatons qu'elle est difficile d'application et qu'elle crée des disparités entre les commerces concernés. C'est pourquoi nous vous proposons de la supprimer, avec effet rétroactif au 1er janvier 2010. Cette taxe qui est normalement facturée avec le solde de l'eau potable rapporte annuellement fr. 3'700 à la caisse communale.

Eclairage public

Le Groupe E propose d'améliorer l'efficacité de l'éclairage public dans sa zone de desserte. A cette fin, il propose à ses clients un soutien financier pour l'assainissement de l'éclairage public.

Pour la Commune de Neyruz, la proposition du Groupe E peut se résumer comme suit :

Remplacement des installations à vapeur de mercure (qui seront interdites à court terme) par des lampes sodium et quelques LED.

Coût total brut	fr. 200'000.00
Participation attendue du Groupe E	fr. 50'000.00
Solde maximum à charge de la Commune	fr. 150'000.00

Ce solde sera financé par un nouvel emprunt. Nous sommes actuellement en contact avec le Groupe E pour définir avec exactitude les modalités de leur offre.

En outre, cet assainissement permettra d'économiser 45 % de kWh.

Entretien de la place (rouge) de sport du Complexe communal

La place de sport est beaucoup utilisée par notre jeunesse pour y pratiquer différentes disciplines telles que le basket, le foot, et le skater hockey. Les jeunes peuvent ainsi se défouler sainement.

Cet engouement nous fait plaisir et nous voyons ainsi que l'investissement fait à l'époque était parfaitement justifié.

Malheureusement, le revêtement du sol est actuellement complètement usé et il y a de nombreux trous. Le treillis entourant le terrain doit également être rénové et il faut en ajouter sur le pourtour. L'ajout de treillis est rendu nécessaire afin d'éviter des accidents en raison des ballons qui partent sur la route et des enfants qui courent pour les récupérer.

Bien entendu, ces travaux représentent un effort assez conséquent de la part de la Commune.

Nous sommes certains que vous préférez tous voir des jeunes pratiquer un sport plutôt que de zoner ou de faire toute autre chose que la loi réprouve.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons votre accord afin d'exécuter ces travaux qui sont chiffrés à fr. 100'000.00. Le financement est prévu par un nouvel emprunt.

Site Internet

La communication a été révolutionnée dans les dernières années ou plus particulièrement depuis l'arrivée d'Internet dans presque tous les ménages de ce pays.

Chacun, à son niveau, peut observer que l'information est véhiculée à grande vitesse et est disponible immédiatement auprès des destinataires. Non seulement l'information est accessible mais les outils disponibles permettent de réagir et ainsi de s'exprimer en temps réel ou différé.

Dans le but de raccourcir les chemins de l'information entre les citoyens, les Autorités et l'Administration, le Conseil communal a décidé de mettre en place

une infrastructure capable de satisfaire vos attentes en tirant profit des technologies disponibles.

Ainsi un nouveau site Internet www.neyruz.ch a été créé, lequel va être officiellement inauguré lors de l'Assemblée communale du 2 décembre 2010.

Vous observerez que son style s'inspire de celui de votre Ecureuil préféré.

Ce nouveau site comprend non seulement toutes les informations disponibles sur les différents documents communaux mais il vous offre surtout l'accès à un guichet en ligne permettant de réaliser la plupart des opérations usuellement effectuées au guichet à la Maison communale.

D'autres actions telles que les sondages sont également disponibles, pour vous permettre de vous exprimer.

Le site permet également la réservation de salles, de matériel, des FlexiCards, de bénéficier de services en lignes, ou encore de s'abonner à une newsletter (e-mail et/ou sms) pour la réception d'informations urgentes.

Sur la droite de l'écran, sont affichés les actualités villageoises ainsi que des bandeaux publicitaires. Ces derniers doivent assurer les frais de maintenance et de mise à jour du site.

A vos claviers et bonne navigation. N'oubliez pas de vous exprimer.

Assemblée communale du 21 avril 2010

Il s'agit d'un résumé des décisions prises lors de la dernière Assemblée. Le PV intégral peut être commandé ou consulté auprès de l'Administration communale. Il peut être consulté sur notre site communal www.neyruz.ch .

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 1er décembre 2009
   - Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Comptes 2009
   2.1. Présentation générale du compte communal
   - Compte de fonctionnement
   - Compte des investissements
   2.2. Rapport de la Commission financière
   2.3. Approbation des comptes
   - Au vote à main levée, le compte de fonctionnement 2009 est accepté à l'unanimité (excédent de produits de fr. 431.42). Par cette approbation, l'affectation du résultat réalisé lors de l'exercice 2009 est également acceptée.
   - Au vote à main levée, le compte des investissements 2009 est accepté à l'unanimité (excédent de charges de fr. 50'714.80).

3. Nomination d'un organe de révision
   - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, de nommer la société Fiduconsult SA en qualité d'organe de révision de notre Commune pour la durée de 2 ans supplémentaires (2 exercices comptables, années 2010 et 2011). A noter que la société Fiduconsult SA a déjà fonctionné pour les exercices 2007-2008-2009.

4. Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
   - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français, telle que présentée.

5. Modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS)
   - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS), telle que présentée.

6. Informations sur l'aménagement du territoire communal
   - M. Martial Wicht, Conseiller communal responsable de l'aménagement du territoire, donne différentes explications sur le développement urbanistique projeté de notre Commune ainsi que sur l'avancement et le planning de la révision de notre plan d'aménagement local PAL.

7. Divers
   - Informations sur la structure AES (Accueil Extra-Scolaire), la crèche Le P'tit Bonheur et sur l'approbation des nouveaux horaires 2010/2011 pour l'école enfantine.
   - Informations sur l'élimination et la gestion des déchets verts.
   - Suggestions de citoyens pour la planification d'entretiens courants des infrastructures communales et demande de levée du moratoire sur les investissements.
   - Informations sur la mise en place de la zone 30 km./h. et sur la sécurité routière à la Rte d'Onnens et à la Rte de La Bahise.
   - Informations sur la procédure liée à l'octroi des subsides aux sociétés locales.
   - Informations sur l'entretien aux abords du Centre Les Simon et sur le parcours de l'Ecureuil.

Commande:

☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
☐ Veuillez m'envoyer le **budget 2011** détaillé.
☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante: .....
ou ☐par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom: .....
Adresse: .....
Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz

Extraits des budgets et commentaires

La nouvelle péréquation financière intercommunale entre en vigueur au 1er janvier 2011 et les effets financiers de cette loi ont un effet net positif pour notre Commune de fr. 430'645. Nous retrouvons une partie de ce montant, soit fr. 313'836, comme diminution de nos participations aux différents pots communs (Etat-Communes) tels que l'école enfantine, l'école obligatoire, les écoles spécialisées, les homes médicalisés, etc…. Deux autres montants, pour la péréquation des ressources de fr. 45'905 et pour celle des besoins de fr. 70'904 viennent compléter cette embellie financière que nous apporte ce nouveau système.

Le budget de fonctionnement que nous vous présentons pour l'année 2011 présente des charges pour fr. 8'801'170 et des revenus de fr. 8'813'270, soit un excédent de revenus de fr. 12'100. L'apport financier de la nouvelle péréquation nous permet d'augmenter d'une manière sensible les centres de charges « entretiens » d'une majorité des dicastères, ces entretiens un peu « délaissés » ces dernières années par souci d'économie.

Quant au budget des investissements qui montre un excédent de charges de fr. 2'157'000, il comprend les montants de fr. 247'000 pour divers objets déjà votés, fr. 300'000 (moins une subvention attendue de fr. 50'000) pour les deux objets soumis à l'Assemblée du 2 décembre et un solde, qui pour l'instant, comprend divers objets qui sont encore au stade des intentions.

Des informations plus détaillées, par dicastère et par objet, vous seront données lors de notre Assemblée.

Récapitulation Budget de fonctionnement

		Comptes 2009		Budget 2010		Budget 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	1'005'326.01	615'535.20	1'051'670.00	580'490.00	1'188'390.00	659'640.00
1	Ordre public	131'123.65	114'077.65	132'520.00	95'800.00	163'360.00	96'300.00
2	Enseignement et formation	2'884'751.60	156'788.65	3'078'310.00	110'300.00	2'989'050.00	95'800.00
3	Culte, culture et loisirs	443'779.36	113'901.90	417'866.00	106'760.00	491'540.00	108'660.00
4	Santé	613'381.95	49'792.00	622'250.00	20'000.00	655'670.00	20'000.00
5	Affaires sociales	977'680.95	48'129.20	1'069'700.00	35'000.00	1'099'070.00	50'000.00
6	Transports et communications	447'611.15	108'685.00	384'100.00	39'500.00	518'340.00	41'200.00
7	Protection + Am. environnement	762'057.10	684'191.45	760'340.00	648'000.00	899'610.00	669'900.00
8	Economie	21'493.00	4'977.30	15'450.00	1'200.00	20'830.00	1'200.00
9	Finances et impôts	1'656'328.10	7'047'885.94	773'676.00	6'675'091.00	775'310.00	7'070'570.00
	Totalisation	**8'943'532.87**	**8'943'964.29**	**8'305'882.00**	**8'312'141.00**	**8'801'170.00**	**8'813'270.00**
	Résultat	**431.42**		**6'259.00**		**12'100.00**	

Récapitulation Budget des investissements

		Comptes 2009		Budget 2010		Budget 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	26'683.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	Ordre public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	Enseignement et formation	0.00	0.00	80'000.00	0.00	0.00	0.00
3	Culte, culture et loisirs	40'424.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00	0.00
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Transports et communications	6'549.40	0.00	272'000.00	0.00	347'000.00	50'000.00
7	Protection + Am. environnement	67'994.95	90'937.30	300'000.00	125'000.00	585'000.00	125'000.00
8	Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	Finances et impôts	0.00	0.00	450'000.00	0.00	2'000'000.00	700'000.00
	Totalisation	**141'652.10**	**90'937.30**	**1'102'000.00**	**125'000.00**	**3'032'000.00**	**875'000.00**
	Résultat		**50'714.80**		**977'000.00**		**2'157'000.00**

Les fourneaux en pierre ollaire, naturellement authentiques...

Chaleur, esthétique et souci écologique
réunis pour votre confort.

www.art-tisons.ch - 1728 Rossens

ART-TISONS SA
TAILLEURS DE PIERRE

Coiffure Maria
COIFFURE-VISAGISTE

Maria Carmena
Chemin des Pommiers 6
CH-1740 NEYRUZ

Sur rendez-vous
Tél.
026/422.22.88

WELLA
REVLON PROFESSIONAL
sunglitz
FAROUK SYSTEMS USA

MONCOR AUTO

PEUGEOT

Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

vilarel
SA Constructions

La force de l'expérience

Avry-Bourg 8a - 1754 Avry-sur-Matran - 026/079 470 44 44

ENSEMBLE,
BÂTISSONS VOTRE RÊVE !

UN MONDE
DE POSSIBILITÉS À VIVRE

Karen Price
Tapissière Décoratrice

Rembourrage
Artisanal de
Meubles

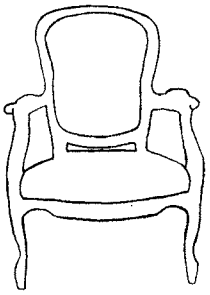

Route des Allys 5, 1740 Neyruz FR
026 477 15 77 / 076 457 74 43

www.mohegane.ch

nstitut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage - Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

CH - 1740 Neyruz FR

Salle de banquet jusqu'à 250 pers.
mariages, traiteur, vinothèque,
carnotzet

Spécialité
Viandes sur ardoise

Fermé dimanche soir et lundi
Froska et Didier Roth - Tél : 026 / 477 13 98

Carrosserie de la Patinoire sàrl

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au four
Devis Gratuit sans engagement
Vente de Remorques

Privé Neyruz
Rte de la Colline 20
026/477-32-16

1723 Marly

Atelier Marly
Rte de Corbaroche 42
026/436-30-32

l'art d'assurer

Nationale Suisse
Agence générale du canton de Fribourg
Gilbert Muller
Route de Beaumont 2
1709 Fribourg
Tél. +41 26 426 61 61
www.nationalesuisse.ch

Conseiller en assurances:
Yvan Bossy

nationale suisse

Techniques de chauffe

Brûleurs à mazout et à gaz, régulations, pompes à chaleur

Dépannage, réglage et entretien toutes marques

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52

CHC Sàrl
ELECTRICITE TELEMATIQUE

Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

Tél.: 026 534 09 58
Fax: 026 534 09 85
Natel: 078 711 86 96
chcelectricite@hispeed.ch

constructions associés sa

Rte de Bahise 2
1740 Neyruz

tél. 026 477 90 44
fax 026 477 90 46

www.constructions-associes.ch

GENERALI Assurances SA
Jean-Marc Daffion
Conseiller en assurances
Rue Georges-Jordil 3
1701 Fribourg
Téléphone 058 471 14 50
Téléfax 058 471 14 51
Mobile 079 689 85 36
jean-marc.daffion@generali.ch

Einfach. Simplement. Semplicemente.
GENERALI

Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477. 15 .13

Ouvert le Dimanche matin Ursy - Neyruz - Romont - Bulle

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYMPHÉA

Theres Dobos

Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

Harmonie Peinture Sàrl

- Gypserie
- Rénovation
- Peinture à la chaux
- Peinture
- Façades

Champ-Fleuri 3
CH-1740 Neyruz

Tél./Fax 026 424 12 90
Mobile 076 421 05 72
harmoniepeinture@sunrise.ch

Informations officielles

Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la Commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la Commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rue Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 20

Les émoluments administratifs pour l'établissement d'une carte d'identité sont perçus directement au Bureau communal lors de l'enregistrement de vos données. Les tarifs et la durée de validité des documents d'identité se détaillent comme suit :

Passeport 2010	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	65.00
Adultes	10 ans	145.00
Carte d'identité	**Validité**	**Prix**
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	35.00
Adultes	10 ans	70.00
Passeport 2010 + Carte d'identité	**Validité**	**Prix**
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	78.00
Adultes	10 ans	158.00

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 477 11 15.

Horaire d'ouverture de l'Administration communale

Nous vous communiquons les horaires d'ouverture de l'Administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 17h.30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 17h.30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 16h.00

Veille de fête = le bureau est fermé l'après-midi

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

Chômage = le mercredi matin de 09h.30 à 11h.30

Bureau communal – vacances de fin d'année

Pendant les fêtes de fin d'année, nous vous informons que le Bureau communal sera fermé les vendredis 24 décembre 2010 et 31 décembre 2010. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2011.

Principaux numéros de téléphone et contacts

• Alarme du feu	118
Commandant du feu :	
M. Jean-Pierre Chavaillaz	026 477.13.80
Remplaçant Commandant :	
M. Jean-Daniel Gendre	026 477.07.65
• Gérant des cultures	
et inspection du bétail :	
M. Jean-Louis Schafer	026 477.32.15
Gérard Mettraux, Suppléant	026 477.18.01
• M. Guy Menoud, garde-faune	079 636 23 61
• Inondations, Pollutions,	
Hydrocarbure	118
• Service Ambulance de la Sarine SAS	144
• Section des Samaritains :	
Responsable du matériel :	
Mme Faoro Anne-Lise	026 477.18.89
et si non réponse	076 579.18.89
Inscriptions et cours :	
Mme Pidoux Béatrice	079 336 94 83

• Secrétariat communal /	
Agence AVS	026 477.11.15
• Secrétariat communal / Fax	026 477.33.45
• Secrétariat communal / e-mail	neyruz@neyruz.ch
• Responsable administratif	
communal et Agent AVS :	
M. Jean-Pierre Corpataux	026 477.11.15
• Syndic : M. Etienne Devaud	026 477.37.01
• Forestier communal :	
M. Jean-Paul Borne	079 606.35.37
• Voirie de Neyruz	026 477.15.79
• Cure catholique romaine	026 477.12.20
• Paroisse réformée	026 322.86.40
• Etat civil :	
Office de l'Etat Civil de la Sarine,	
Rue des Chanoines 1, CP 132	
1700 fribourg ec-sarine@fr.ch	026 305.75.25
• Chef de section militaire :	
Service des Affaires Militaires et de	
la Protection de la Population,	
Fribourg SAMPP	026 305.30.01
• Protection civile « La Brillaz » :	
M. Fredy Schläfli, chef OPC	079 253 97 51
• Gendarmerie cantonale de	
Prez-vers-Noréaz	026 470.11.56
• Centre sports et loisirs Les Simon	026 477.34.98

Cartes journalières FlexiCard CFF

A la suite de la mise en ligne du nouveau site internet communal www.neyruz.ch dès le 02.12.2010, date de l'Assemblée communale, nous avons le plaisir de vous informer que 2 FlexiCards CFF seront en vente au prix de fr. 35.00 par jour et par carte, ceci à partir du 6 décembre 2010.

Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le biais du guichet en ligne sur notre site internet.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, le Secrétariat communal est à votre disposition.

Faites bon accueil à ces FlexiCards !

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale.

Casier judiciaire

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire, soit auprès de l'un des 2000 offices postaux, soit par internet à l'adresse : www.casier.admin.ch

Engagement de jeunes pour les travaux d'été

La Commune de Neyruz engage des jeunes dès 16 ans pour effectuer des travaux de nettoyages durant les vacances d'été. Toutes les personnes intéressées peuvent faire une demande écrite à l'Administration communale jusqu'au 31 janvier 2011. Le nombre de candidats dépasse largement les places disponibles. Nous souhaitons pouvoir répondre en février/mars déjà pour que chacun puisse s'organiser au mieux. Les candidatures doivent préciser la semaine souhaitée, avec une ou deux autres semaines en réserve. Les travaux auront lieu durant le mois de juillet 2011.

Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à bornejp@fr.ch.

Planning des collectes d'ordures - 2011

Ja.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
							1				
	1	1					2			1	
	2	2			1		3			2	
	3	3			2		4	1		3	1
	4	4	1		3	1	5	2		4	2
1	5	5	2		4	2	6	3	1	5	3
2	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
3	7	7	4	2	6	4	8	5	3	7	5
4	8	8	5	3	7	5	9	6	4	8	6
5	9	9	6	4	8	6	10	7	5	9	7
6	10	10	7	5	9	7	11	8	6	10	8
7	11	11	8	6	10	8	12	9	7	11	9
8	12	12	9	7	11	9	13	10	8	12	10
9	13	13	10	8	12	10	14	11	9	13	11
10	14	14	11	9	13	11	15	12	10	14	12
11	15	15	12	10	14	12	16	13	11	15	13
12	16	16	13	11	15	13	17	14	12	16	14
13	17	17	14	12	16	14	18	15	13	17	15
14	18	18	15	13	17	15	19	16	14	18	16
15	19	19	16	14	18	16	20	17	15	19	17
16	20	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
17	21	21	18	16	20	18	22	19	17	21	19
18	22	22	19	17	21	19	23	20	18	22	20
19	23	23	20	18	22	20	24	21	19	23	21
20	24	24	21	19	23	21	25	22	20	24	22
21	25	25	22	20	24	22	26	23	21	25	23
22	26	26	23	21	25	23	27	24	22	26	24
23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
24	28	28	25	23	27	25	29	26	24	28	26
25		29	26	24	28	26	30	27	25	29	27
26		30	27	25	29	27	31	28	26	30	28
27		31	28	26	30	28		29	27		29
28			29	27		29		30	28		30
29			30	28		30			29		31
30				29		31			30		
31				30					31		
				31							

= les jours de ramassages.
= les jours fériés sans ramassage.

Feu bactérien

Un préposé communal au contrôle du feu bactérien a été nommé. En cas de doute d'infection, vous pouvez contacter l'Administration communale qui se chargera d'organiser une visite avec le responsable.

Lutte contre les plantes envahissantes

De plus en plus présentes dans notre Commune, les plantes envahissantes peuvent représenter un risque considérable pour la santé. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Protection de la nature et du paysage au 026 305 36 09.

Petites règles essentielles à respecter

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour que chacun se sente bien chez-soi et aime se promener dans notre village :

- Les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse ou de l'attacher lorsque des raisons d'hygiène, de sécurité ou de tranquillité l'exigent.
- Pensez aux autres lorsque votre chien a des besoins urgents.
- Il en va de même pour les propriétaires de chevaux.
- Entretenez vos haies vives et émondez vos arbres et arbustes bordant les routes publiques de la Commune afin de maintenir la sécurité du trafic.
- Concernant la tonte de vos gazons, faites preuve de bon sens en respectant les heures de repas et en évitant les heures tardives.
- Ne brûlez pas vos déchets, c'est interdit.

Sécurité aux abords des bâtiments communaux (Aigle Noir, Complexe communal et école)

Le Conseil communal vous rappelle que lors de toute manifestation villageoise à l'Aigle Noir (loto, bal, repas d'affaires, etc…), nous prions les personnes qui s'y rendent en voiture de bien vouloir parquer leur véhicule sur les parkings de la Carrida et/ou du Complexe com-

munal et non pas aux alentours du restaurant et sur les trottoirs.

Nous prions également les parents venant amener leurs enfants à l'école d'utiliser exclusivement le parking du Complexe communal. Afin de garantir une sécurité maximale aux abords des bâtiments scolaires, il est interdit de déposer les enfants sur la place de l'église ou devant la Maison communale.

En outre, nous vous rappelons également qu'il est strictement interdit de traverser les voies CFF pour des raisons évidentes de sécurité.

Parcours de l'Ecureuil

Ce printemps, le parcours de l'Ecureuil a été remis à neuf. C'était un travail important, mais le résultat final a été apprécié de la population. En effet, de nombreux témoignages de remerciements, oraux ou écrits, nous sont parvenus. Cela prouve que ce parcours répond à un réel besoin et qu'il est fortement fréquenté. Il est donc de notre devoir de l'entretenir pour que chacune et chacun puissent en profiter.

Malheureusement, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que des déprédations soient commises sur l'un ou l'autre des postes. La dernière en date concerne le poste 8, sur lequel les dégâts constatés s'élèvent à environ fr. 1'000.00 rien que pour le matériel qu'il faut remplacer. A cette somme, il faut encore ajouter la main-d'œuvre pour la remise en état des installations.

Le personnel communal fait des efforts importants pour vous offrir un parcours de l'Ecureuil en bon état. Toutefois, au vu de ce qui précède, il se peut qu'une fois ou l'autre vous rencontriez des postes dans un triste état. Merci de nous signaler ces actes de vandalisme, afin que nous puissions entreprendre rapidement la remise en état des installations.

Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez svp contacter :

- Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Elisabeth Chenaux : 026 477 16 41 / 026 477 61 11 (coordinatrice)

Transports gratuits

Vous devez vous rendre chez le médecin, faire des courses, visites ou autres déplacements à Fribourg ou ailleurs ? Mais vous n'avez pas de moyen de locomotion. Pas de problème, un bénévole peut vous venir en aide et c'est gratuit. Appelez au choix une des personnes suivantes, mais pour autant que cela soit possible, prenez svp rendez-vous la veille :

- Mme Dorly Neuhaus, Rte En Champ Didon 6, Neyruz, tél. 026 477 04 05
- Mme Rosa Allaert Raccanello, Imp. de l'Agetta 7, Neyruz, tél. 026 477 08 77
- Mme Caroline Legrand, Imp. du Rosset 23, Neyruz, tél. 026 477 04 61 (le soir et le week-end).

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël se déroulera sur la place du Complexe communal le **vendredi 17 décembre 2010 de 15h.30 à 18h.30.** Le prix des sapins varie entre fr. 15.00 et fr. 30.00 pour les arbres d'une hauteur de 50 cm. à 2 m.

Le Conseil communal tient à préciser que la coupe des arbres se fait dans le cadre des soins forestiers courants par les forestiers et qu'il est, de ce fait, strictement interdit d'abattre les sapins sans autorisation. Les forêts sont surveillées et les contrevenants passibles d'amende.

Les membres de la Commission scolaire forment l'équipe bénévole des vendeurs. Ils se font un plaisir de remettre chaque année le produit de la vente aux enfants de notre école afin de contribuer au financement des futurs camps scolaires.

Apprentissage auprès de la Commune de Neyruz

La Commune de Neyruz met au concours le poste d'**apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC (orientation service d'exploitation).** La Commune de Neyruz est une collectivité publique de 2'150 habitants située dans le district de la Sarine. Le service de conciergerie et de l'édilité est composé d'une petite équipe. Pour l'automne 2011, nous recherchons un(e) apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC.

Si vous êtes une personne motivée et intéressée par une activité très variée, aimant travailler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, possédant une bonne habileté manuelle ainsi que des aptitudes au travail de précision, adressez-nous votre offre manuscrite, accompagnée d'une photo, d'un curriculum-vitae et des copies de vos derniers bulletins scolaires, jusqu'au 15 janvier 2011, à l'adresse suivante :

Administration communale de Neyruz
Candidature apprenti(e) agent d'exploitation
Rte de Romont 4
Case postale 11
1740 Neyruz

Pour de plus amples informations, M. Jean-Pierre Corpataux, Responsable administratif communal, se tient à votre disposition (tél. 026 477 11 15).

Croix-Rouge fribourgeoise

Service de puériculture

Le calendrier des consultations 2011 est le suivant : Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, le 4ème mercredi de chaque mois : 26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre.

Service pour les familles

La Croix-Rouge fribourgeoise offre différents services pour les familles. Une garde d'enfants à domicile, un service de Baby-Sitting et un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades sont à votre disposition. Pour tout renseignement, appelez le 026 347 39 49 ou le 026 347 39 79. Vous pouvez également consulter le site www.croix-rouge-fr.ch.

Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel à info@caritas-fr.ch.

Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des Consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations, vous pouvez contacter les dépôts suivants :

- Fribourg - Renseignements : 026 477 07 17 – Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux - Renseignements : 026 475 38 96 – Lieu : Salle paroissiale.

Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Association par téléphone au 026 422 32 62 ou par e-mail fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également consulter le site www.lire-et-ecrire.ch.

Foyer de jour La Famille au Jardin

Le foyer accueille, en journée, les personnes présentant d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer. Pour plus d'information, appelez le 026 321 20 13 ou consulter le site internet www.la-famille-au-jardin.ch.

CITROËN

Garage Joye & Huguenin

Rue Fr.-Guillimann 14-16 - 1700 Fribourg
026 322 30 92 - www.joye-huguenin.ch

Agence immobilière
CONSULTIMME S.A.

Jean-Louis Toffel
Administrateur

International Center Cointrin - Route de Pré-Bois 20
Case postale 1819 - 1215 Genève 15

Natel 079 214 08 09 info@consultimme.ch
Tél 022 710 70 20 Fax 022 710 70 31

ADEL
PLÂTRERIE - PEINTURE
CRÉPISSAGE

PEINTURE / MALEREI
PLÂTRERIE / GIPSEREI
CLOISONS LÉGÈRES / TROCKENBAU
ISOLATION FAÇADE / FASSADENISOLATIONEN
RÉNOVATIONS / RENOVATION

T. 079 273 15 77 - F. 026 418 03 11
RTE DE LA DAILLE 59 - 1740 NEYRUZ

CARROSSERIE -PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h

Formalités auprès des assurances

1740 Neyruz **026 477 30 00**

Tacchini

Constructions
Bâtiment
Génie civil

Frutiger

Partenaire idéal avec qualité et savoir-faire

Adressez-vous à MM. Gendre Pascal, Piller René et Vionnet Maurice à Neyruz

info@tacchinisa.com Fax 026 425 83 39 frutiger-fribourg@frutiger.com
Tél. 026 425 83 33 Rte des Daillettes 21, Case postale 323, 1709 Fribourg Tél. 026 424 40 21

Hôtel - Restaurant

La Chaumière

Michel et Thérèse Clerc-Elia

Vous souhaitent la bienvenue

Route de Fribourg 17
CH - 1740 Neyruz

Tél. +41 26 477 10 05
Fax +41 26 477 33 79

Coiffure Bio

Soins capillaires aux huiles essentielles

Colorations aux plantes

Massage Vahita-Polarité

Massage habillé consistant à harmoniser notre énergie vitale par des pressions douces.

Espace Feeling

Sur RV M.-C. Schneuwly, Rte des Simon 6, 1740 Neyruz Tel.026/477.33.80

TUBAX SA

LOCATION & MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES TOITURES PROVISOIRES

1740 NEYRUZ Tél. 026 477 00 77 Fax 026 477 00 78
succ. 1730 ECUVILLENS Tél. 026 411 12 13 Natel 079 230 35 23

Membre SESE: Société suisse des entrepreneurs en échafaudages
Certification CPP: Commission paritaire professionnelle pour l'échafaudage

Site internet: www.tubax.ch email: tubax@tubax.ch

EP:AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

Notre service fait la différence

TV, Video, HiFi, Multimedia.

Laiterie-fromagerie
Fam. Pasquier Philippe
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/ 477 18 12

Nos spécialités :

Gruyère AOC - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi	8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
Samedi	8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Dimanche + jours fériés	8h00 - 11h00

J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Fax 026 - 477 13 14
Natel 079 - 627 14 63

L'INSTITUT

BEAUTE & ONGLERIE

Magaly Roulin Rte d'Onnens 1 1740 Neyruz 026/477.08.39

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant

079/478 88 05

Techniques de recyclage et de pesage

G. Kolly SA CP 16 Rte de la Gruyère 88 CH-1724 Le Mouret Tél. +41 (0)26 413 9000 Fax +41 (0)26 413 9001

www.kolly.com

RENAULT

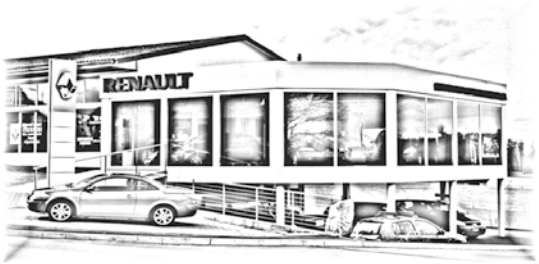

Mitsubishi Motors
Concessionnaire Service

Un garage de proximité
Toujours à votre écoute !

Bertschy Automobiles SA
Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz
026/477.18.32

Le point sur les dicastères

1 – Administration générale

Deux nouvelles personnes sont à votre disposition à l'Administration communale : Mme Marie Antoinette Roulin, collaboratrice administrative à 60 % qui a remplacé Mme Catherine Haas, démissionnaire, et Mme Anne-Laure Bersier, collaboratrice à 30-50 % au nouveau Service technique communal et à la police des constructions. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans leurs tâches au service de notre village.

Les jeunes nés en 1992 obtiennent leur majorité civique. Pour marquer ce passage, le Conseil communal les a invités le 19 novembre à une visite culturelle et à un repas à l'Aigle-Noir.

Les Aînés sont invités le dimanche 12 décembre à midi à l'Aigle-Noir par la Paroisse et la Commune pour le traditionnel Noël des Aînés.

Les nouveaux habitants arrivés à Neyruz en 2010 sont invités par le Conseil communal à un apéritif le lundi 17 janvier 2011 dès 18h30 à la Maison communale.

2 – Constructions

Quelques chantiers en cours

- Rte En Champ Didon 104/106 :
  Immeuble de 15 appartements
- Ch. des Colombettes 14 à 20 :
  4 maisons d'habitation
- Rte du Puits 2 :
  Construction d'une nouvelle fromagerie avec cave
- Rte du Puits 14 :
  Transformation de la ferme en appartements PPE
- Rte de Nierlet :
  Construction de plusieurs villas
- Rte d'Onnens :
  Démolition et construction d'ateliers et halles de stockage

Mais aussi d'autres constructions telles que, villas individuelles, installations de sondes géothermiques, murs de soutènement et transformation et rénovation de constructions existantes.

Service technique communal

Le Service technique communal est à votre disposition pour vos questions en relation avec tout projet de construction. Dès réception d'une demande de permis de construire jusqu'à l'obtention du permis d'habiter, le Service technique contrôle les diverses étapes liées à la police de construction et analyse toutes les demandes et procédures liées aux permis.

3 – Enseignement et formation

Enfants

Sur notre territoire communal, les parents peuvent trouver divers services destinés aux enfants, ceci dès la prime enfance et jusqu'à leur entrée au cycle d'orientation. Sous cette rubrique, deux dicastères sont regroupés : les affaires sociales et les écoles. Le premier gérant toutes les questions concernant la prime enfance ainsi que les accueils extrascolaires en milieu AES ou en milieu familial de jour. Le deuxième ayant en charge les écoles primaires et enfantines, la bibliothèque scolaire et dans une moindre mesure la bibliothèque régionale et le Conservatoire.

Ecoles

Engouement de nos jeunes pour le sport (de rue) et le manque d'infrastructure adéquate : Notre village peut s'enorgueillir de diverses structures répondant aux besoins de nos jeunes. Cela va de la petite enfance, crèche, accueil extrascolaire, école enfantine et primaire. De nombreuses sociétés villageoises proposent des activités aux enfants. Voilà qui devrait combler les désirs de nos jeunes. Hélas, le manque de vraie place de jeux communale est à relever. Depuis de nombreuses années, le Conseil communal reçoit régulièrement des demandes émanant de groupe d'enfants désirant une place de jeux adéquate. Actuellement, de nombreux enfants s'adonnent à l'unihockey et aux patins à roulettes dans la cour de notre école. A l'ère de l'informatique et de la télé, il est réjouissant de rencontrer des bandes de jeunes qui pratiquent du sport de rue et de voir la bonne ambiance qui règne entre eux. Si nous tenons à souligner le fait que ces jeunes ne gambergent pas et qu'au contraire, sans le savoir, ils appliquent le programme « Poids corporel sain » édicté par le Département de la Santé du Canton, force est de constater que notre préau ne se prête pas pour ce genre d'activité. La porte de notre école enfantine a été fortement endommagée et de nombreux frais de réparation sont à prévoir.

Il est grand temps que notre Commune réponde enfin au souhait de notre jeune population et qu'elle leur mette à disposition une place. Les jeunes doivent pouvoir pratiquer un sport sans faire partie d'une société. La place rouge devrait être rénovée en 2011, profitons de cette belle occasion pour y aménager un terrain qui corresponde aux désirs des enfants.

Dans l'attente d'une place de jeux, le Conseil communal demande aux jeunes du village et de la région ainsi qu'à leur famille de ne plus pratiquer d'activité pouvant détériorer nos bâtiments scolaires.

4 – Patrimoine, santé publique et ordre public

Les travaux et les trous qui ont un peu ralenti le trafic gratuitement en novembre étaient destinés à la pose de la fibre optique. Notre Maison communale est ainsi raccordée à ce moyen performant.

Le Four-Grenier s'est enrichi d'un poêle à bois au rez-de-chaussée. Il facilitera le travail de nos « boulangères » dès le 7 décembre 2010.

5 – Affaires sociales et structures d'accueil

Le P'tit Bonheur de Neyruz

La relâche estivale a permis à l'Association Le P'tit Bonheur de Neyruz de procéder à de grands changements. La crèche affiche un taux de remplissage de plus de 90 % et l'accueil extrascolaire a de plus en plus de demandes de placement, 70 enfants inscrits répartis sur les 3 périodes.

Il était devenu difficile pour les deux structures de cohabiter, le nombre d'enfants grandissant.

Le comité du P'tit Bonheur a saisi l'opportunité offerte par la libération d'un appartement de la Neyruzienne, en rez-de-jardin qui plus est, avec accès direct sur la place de jeux de l'école. Des locaux plus spacieux, plus de route à traverser, une terrasse, un accès direct depuis l'école, tout y est pour répondre aux besoins des enfants en dehors des heures scolaires. Les parents ont manifesté leur plaisir à voir que « les enfants pourraient respirer et avoir plus d'espace ». Mme Corinne Vimal,

responsable, secondée de Mmes Marie-Claude Ferreira Da Silva et Rita Gendre ainsi que de nombreux étudiants, accueillent les enfants le matin avant l'école, le midi pour les repas, et le soir pour les devoirs. Des groupes de jeux, notamment le mardi après-midi, ont été ouverts pour les enfants de l'école enfantine. D'autres s'ouvriront en fonction des demandes.

De son côté, la crèche bénéficie d'un agrandissement de son espace. Mme Sylvia Ackermann, directrice, a quitté la crèche fin septembre pour poursuivre sa carrière dans une autre structure. Qu'elle soit ici remerciée pour le travail effectué pendant 4 ans au sein de cette équipe, et surtout de la volonté qu'elle a eue, sans oublier le soutien de Mme Marie-Claire Ducrey, à mettre cette crèche sur pied. Mme Catherine Rosell Curty la remplacera en tant que directrice dès le 1er janvier 2011.

Que tout le personnel oeuvrant pour la crèche et l'accueil extrascolaire, ainsi que le comité, soient ici remerciés pour les services rendus aux familles et à leurs enfants.

6 – Transports et communications

Déchetterie

Horaire d'hiver - Octobre à Mars

Jeudi	14h.00 à 16h.00
Samedi	09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30

Horaire d'été - Avril à Septembre

mardi et jeudi	17h.30 à 19h.00
samedi	09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30

Les différents aménagements apportés à la déchetterie portent leurs fruits. En effet, on constate une discipline de tri nettement améliorée, ce qui permet de diminuer les coûts d'élimination des déchets de manière notoire. Une autre source d'économies est les bennes plus grandes mises en place. Elles permettent de réduire considérablement les frais de transports. En effet, le nombre de vidanges par année pouvait aller, pour certaines bennes, jusqu'à 10; aujourd'hui environ 2 vidanges suffisent.

Merci à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Neyruz qui nous aident à maintenir les coûts d'élimination des déchets le plus bas possible.

Zones 30

Depuis ce printemps, deux zones 30 ont été réalisées : une à la route des Simon et quartiers touchant cette route, et l'autre à la Daille. Les expériences après quelques mois, ainsi que les commentaires des habitants de ces quartiers, nous amènent deux remarques :

- Respect de la vitesse : on constate que la majorité des bordiers respecte bien la vitesse de 30 km/h. Il y a toutefois malheureusement encore une minorité pour qui le 30 à l'heure ne signifie rien et qui roule beaucoup trop vite dans les quartiers concernés. Nous vous rendons attentifs au fait que l'Etat impose des contrôles de vitesse et que si ces derniers ne donnent pas satisfaction quant au respect de la vitesse, des mesures complémentaires seront exigées, comme par exemple des gendarmes couchés.
- Priorité de droite : dans les zones 30, la circulation se fait en respectant la priorité de droite. Les lignes blanches peintes sur la route aux différents carrefours sont là pour l'indiquer et le rappeler aux usagers.

Nous allons poursuivre la mise en place des zones 30 selon le même principe que celles qui existent. Le prochain quartier sera celui du Marchet.

7 – Eau potable – Pompiers

AESO

Les divers travaux pour l'adjonction de la Commune de Cottens au réseau de l'AESO (Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest) ont débuté il y a plus d'un mois pour la jonction Lentigny-Cottens et vont débuter pour la conduite parallèle, conduite qui dissociera notre réseau communal et celui de l'AESO. Le grand bouclage du réseau d'alimentation en eau des Communes de Sarine-Ouest sera enfin effectif vers l'été 2011. Notre alimentation, notamment la défense incendie des hauts du village, sera dès lors optimale.

Les problèmes survenus début juin dernier, problèmes causés par un concours de circonstances exceptionnelles puisque dus à pas moins de 4 incidents simultanés sur les réseaux communaux ou intercommunaux, ne devraient plus qu'être une affaire du passé.

Projet « Nitrates »

Les accords avec les différents exploitants trouvés, le projet « Nitrates » en collaboration avec la Confédération, a débuté le 1er janvier 2010. La mise en place de nouvelles zones de protection va garantir un taux raisonnable de nitrates pour nos propres sources. Ce taux de nitrates s'améliorera sensiblement dans 3 à 5 ans.

Défense incendie – Frifire

Le projet Frifire va subir quelques petites rectifications, notamment pour permettre le bon fonctionnement de nos Corps de Sapeurs-Pompiers de milice. Les Communes auront 5 ans pour leur mise en conformité. Le périmètre prévu pour notre futur Corps englobe 4 Communes, soit Avry et Matran avec qui nous collaborons déjà ainsi que Noréaz. Le groupe de travail, comprenant les Conseillers responsables de chaque Commune ainsi que les 4 Commandants, a mis en place divers scénarios. Le nouveau plan Frifire en définira le plus approprié. Ainsi, une fusion des divers Corps pourrait voir le jour rapidement.

Défense incendie

Concernant la défense incendie, notre planification financière des investissements ainsi que le budget 2011 du fonctionnement prévoient différents montants en vue de son amélioration, notre réseau d'hydrants devant être complété (investissements), voire réparé ou remplacé (fonctionnement). Divers travaux seront entrepris en 2011.

8 – Aménagement du territoire

PAL

Les travaux de la Commission d'urbanisation se poursuivent avec un peu de retard sur le calendrier, lequel est occasionné par les choix des zones qui seront affectées aux nouvelles zones résidentielles.

Certains citoyens de Neyruz, les plus de 50 ans, ont été interrogés par des questionnaires quant à l'aménagement d'une zone d'habitations avec services au centre du village. Ces résidences s'adressent à de jeunes seniors souhaitant rester dans la Commune mais en s'affranchissant de certaines tâches ménagères quotidiennes.

Le retour des questionnaires des 50-80 ans a été très élevé, un record selon la société qui a effectué l'étude. Les premiers résultats montrent un intérêt important pour ce projet.

Parallèlement à cet aménagement, une zone « Centre de village » pourrait être créée, laquelle intègrerait de nouveaux locaux pour satisfaire les besoins actuels et futurs de la population villageoise. Cette approche permettrait de concentrer toutes les activités : la crèche, l'accueil extrascolaire, la cantine scolaire, etc... De plus, des zones d'échanges entre les générations seraient ainsi créées.

Toutefois, la Commune n'est pas propriétaire du terrain. Pour cette raison, une entente avec le propriétaire est indispensable. C'est pourquoi aucun engagement ne peut être pris à ce stade du processus.

Le nouveau site internet vous informera dans les mois qui viennent sur ce sujet comme sur d'autres.

Cité de l'Energie

Le label Cité de l'énergie fait partie du programme SuisseEnergie. Grâce au label Cité de l'énergie, les villes et les Communes contribuent de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie et à la protection du climat. Le label Cité de l'énergie est une distinction pour les Communes qui réalisent concrètement une politique communale durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement.

Le processus en vue de l'obtention du label Cité de l'énergie est en cours. Actuellement, notre Commune a reçu la distinction «Partenaire en processus».

Pour l'obtention du label, 6 domaines sont évalués :

- aménagement du territoire et constructions
- bâtiments communaux et installations
- approvisionnement et dépollution
- mobilité
- organisation interne
- communication et coopération.

La vie Associative de notre Commune

Club de Pétanque *La Rincette*

Le traditionnel match aux cartes villageois est de retour ! Le Club de pétanque *La Rincette*, en collaboration avec les restaurateurs de l'Aigle-Noir, organise à nouveau le traditionnel match aux cartes villageois qui aura lieu le **vendredi 14 janvier 2011 à 19h.30 dans la grande salle de l'Aigle-Noir.** Les inscriptions se feront sur place dès 18h.30. Nous vous y attendons nombreux et vous remercions par avance pour votre soutien !

Club de Pétanque *La Rincette*

Commission d'animation villageoise CAV

Neyruz fleuri 2010 et Marché du terroir.

Pour récompenser les participants au concours Neyruz fleuri 2010, une petite manifestation a été organisée au Four-Grenier le samedi 9 octobre 2010, avec une exposition des photos prises par le jury du concours et un marché des produits du terroir, sans oublier la mise en route du four pour cuire les pâtes à pain maison. Le directeur du club des accordéonistes de Courtepin, M. Alain Bucher, apportait une touche musicale.

Le jury était composé de Mmes Eléonore Gendre, Lucie Schorderet, Denise Michel et de deux membres de la CAV, Mmes Joëlle Cousinou et Véronique Currat.

Les visites de l'été leur ont permis d'attribuer les prix annoncés et de féliciter tous les participants :

Premier prix du jury (Maisons et jardins) chez M. Axel de Montmollin

M. Axel de Montmollin, Rte de La Colline 4, premier prix du jury (Maisons et jardins), Mme et M. Hélène et José Oehen, deuxième prix du jury, Mme et M. Hélène et Jean-Paul Bongard, troisième prix du jury, Mme et M. Eugénie et Frédéric Pythoud De Blasi, Mme et M. Dorly et Jean-Pierre Häni, Mme et M. Marie-Claire et Pascal Widder, Mme Camilla Bossens, et aussi Mme Emilie Mauron, Rte En Champ Didon 121, premier prix du jury (Balcons et terrasses).

La CAV remercie toutes les personnes impliquées dans cette manifestation et décidera des dates et des modalités de la future édition. Vous pouvez la contacter, via l'Administration communale, pour vous informer ou apporter votre contribution à ses activités.

Premier prix du jury (Balcons et terrasses) chez Mme Emilie Mauron

Etincelles de Noël

La Paroisse et la CAV organisent pour la deuxième fois une occasion de rencontre pour tous. Un moment de lumière, de musique et de vin chaud vous est offert dès 19h.00 à l'Eglise et au Four-Grenier de Neyruz le mardi 7 décembre 2010.

Anciens ou nouveaux à Neyruz, timides ou pas, vous êtes tous invités. Les nombreux participants en 2009 ont apprécié. Les animateurs se réjouissent de vous accueillir et de vous offrir ces étincelles créées par et pour les Neyruziens.

Pro Senectute Fribourg

Les seniors préparent l'automne...

Le programme 2010-2011 offre un éventail très varié et convivial d'activités et de cours pour les seniors. Pour obtenir un programme détaillé des prestations proposées ou pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser à Pro Senectute Fribourg par téléphone au 026 347 12 40, par mail à l'adresse info@fr.pro-senectute.ch ou également sur le site www.fr.pro-senectute.ch.

Repas et lotos de Noël 2010

Ces manifestations auront lieu dès 11h.00 aux dates et endroits ci-dessous :

Neyruz, Restaurant de l'Aigle Noir - Mardi 30.11
(N° activité 62153.10.160)
Broc, Hôtel de Ville - Mardi 07.12.
(N° activité 62153.10.161)
Estavayer-le-Lac, Buffet de la Gare - Jeudi 09.12.
(N° activité 62153.10.162)
Heitenried, Restaurant St. Michael - Mercredi 15.12.
(N° activité 62153.10.163)

Inscriptions : Pour participer, inscrivez-vous sans plus attendre, les places sont limitées et les inscriptions seront prises dans leur ordre d'arrivée.

Loto spécial « Grands-parents & enfants dès 7 ans »

Ce loto aura lieu le mercredi 1er décembre 2010 de 14h.00 à 16h.30, au Restaurant de l'Aigle-Noir à Neyruz. Le goûter sera offert aux enfants.

Football-Club Neyruz

Le Football-Club Neyruz est affilié au FC Sarine-Ouest depuis 2001. Près de 120 joueurs en sont membres. Sur notre site des Simon évoluent 9 équipes (3 équipes de juniors F, 3 équipes de juniors E, 2 équipes de juniors D ainsi que l'équipe féminine de 3ème ligue).

Pour que nos joueurs disposent de bonnes installations, nous sommes à la recherche d'une ou plusieurs personnes pour s'occuper du fauchage des deux terrains ainsi que de leur marquage. Cette activité rémunérée a lieu d'août à novembre et de mars à juin.

Si vous êtes intéressés ou avez des questions, merci de prendre contact avec M. Albert Gendre, responsable des installations au N° 079 261 97 61.

JARDINIER-PAYSAGISTE
A. Angéloz Sàrl
Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins
026 475 52 51 1782 Belfaux

USL Neyruz

Veuillez trouver ci-dessous le calendrier des manifestations annoncées par les sociétés au 2 novembre 2010. Ce calendrier de l'USL est tenu à jour sur le site www.neyruz.ch dès le 2 décembre 2010, date d'ouverture du nouveau site internet communal.

Nous vous remercions d'annoncer toutes les modifications directement à l'USL de Neyruz à l'adresse e-mail usl.neyruz@gmail.com ou au N° de téléphone 026 477 30 73.

Novembre 2010

S	27	Loto	Mouvement Les Ecureuils	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	28	Votations fédérales	Commune		Neyruz	Bureau communal

Décembre 2010

S	4	Souper	La Cagnotte	19.30	Neyruz	Aigle Noir
Ma	7	Étincelles de Noël	Commission d'animation	19.00	Neyruz	Église + Four à pain
Me	8	Fête patronale	Paroisse	09.30	Neyruz	Eglise
Me	8	Loto des enfants	Commission scolaire	14.00	Neyruz	Aigle Noir
Me	8	Loto	La Chanson du Moulin	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	12	Noël des aînés	Com. + Par. + La Cordiale	12.00	Neyruz	Aigle Noir
D	12	Concert de Noël	La Ch. du Moulin + La Cordiale	17.00	Neyruz	Église
V	17	Vente de sapins de Noël	Commission scolaire	15.30	Neyruz	Complexe communal
V	17	Veillée de Noël	Mouvement Les Ecureuils	19.00	Neyruz	Complexe communal
S	18	Loto	Tennis Club	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	19	Concert de Noël	La Chanson du Moulin	16.00	Cottens	Résidence St-Martin
V	24	Messe de Noël avec la participation des Aristochats		17.30	Neyruz	Église

Janvier 2011

V	14	Match aux cartes villageois	Club de pétanque La Rincette	19.30	Neyruz	Aigle Noir
S	15	Loto	Tennis Club	20.00	Neyruz	Aigle Noir
S	22	Loto	Les Aristochats	20.00	Neyruz	Aigle Noir
S	29	Loto	Mouvement Les Ecureuils	20.00	Neyruz	Aigle Noir

Février 2011

S	5	Loto	Commission scolaire	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	13	Votations fédérales	Commune		Neyruz	Bureau communal
S	26	Loto	Tennis Club	20.00	Neyruz	Aigle Noir

Mars 2011

S	5	Loto	Les Amis du Théâtre	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	20	Election du Conseil communal 1er tour	Commune		Neyruz	Bureau communal
S	26	EMJ au Concert de la Fanfare de la Brillaz			Lentigny	Salle polyvalente
S	26	Loto	FC Neyruz	20.00	Neyruz	Aigle Noir

Avril 2011

S	2	Concert	La Chanson du Moulin	20.00	Neyruz	Aigle Noir
V	8	Souper de soutien	UHC Rhinos	19.30	Neyruz	Aigle Noir

D	10	Election du Conseil communal 2ème tour	Commune		Neyruz	Bureau communal
S	16	Concert	La Cordiale	20.15	Neyruz	Aigle Noir
Me	20	Représentation théâtrale	Mouvement Les Ecureuils	20.00	Neyruz	Aigle Noir
J	21	Représentation théâtrale	Mouvement Les Ecureuils	20.00	Neyruz	Aigle Noir
V	22	Soupe de Carême	Paroisse		Neyruz	Aigle Noir
S	23	Représentation théâtrale	Mouvement Les Ecureuils	14.30+20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	24	Loto	La Cordiale	20.00	Neyruz	Aigle Noir
S	30	Loto	Mouvement Les Ecureuils	20.00	Neyruz	Aigle Noir

Mai 2011

S	7	Loto	HC Neyruz	20.00	Neyruz	Aigle Noir
S	14	Concert	EMJ	20.00	Neyruz	Aigle Noir
S	21	Loto	FC Neyruz	20.00	Neyruz	Aigle Noir
D	22	1ère Communion	Paroisse	09.30	Neyruz	Église
S	28	Loto	La Cordiale	20.00	Neyruz	Aigle Noir

Juin 2011

J-D	2-5	24ème rencontre des Céciliennes	La Chanson du Moulin	Farvagny
V-D	17-19	Fête fédérale de musique		St Gall
J-D	23-26	Giron des Jeunesses sarinoises - Société de Jeunesse L'Aiglon		Avry
J-D	23-26	Fête de la Féd. frib. des chorales - La Chanson du Moulin		Romont

Août 2011

Ma-V	09-19	Camp d'été	Mouvement Les Ecureuils	Champéry

Septembre 2011

S	17	25ème anniversaire	Ludothèque Schtroumpf	Neyruz	Complexe communal

Octobre 2011

D	23	Elections fédérales : Conseil national et Conseil des Etats 1er tour	Commune	Neyruz	Bureau communal

Novembre 2011

D	13	Elections fédérales : Conseil national et Conseil des Etats 2ème tour	Commune	Neyruz	Bureau communal
D	13	Elections cantonales : Grand Conseil, Conseil d'Etat et préfectures 1er tour	Commune	Neyruz	Bureau communal

Décembre 2011

D	4	Elections cantonales : Grand Conseil, Conseil d'Etat et préfectures 2ème tour	Commune	Neyruz	Bureau communal

(sous réserve de modifications)

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90

TOYOTA
GARAGE NEYRUZ LIMAT
026 477 90 90 limat.ch

vente - réparation toutes marques
véhicule de remplacement gratuit

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90

Location motoculteur - scarificateur
Service Vente et réparation
Programme complet de petites machines
Tondeuses robot Ambrogio

vente - réparation toutes marques

GARAGE NEYRUZ LIMAT
026 477 90 90 limat.ch

La commune de Neyruz FR remercie tous les annonceurs présents sur cette publication.

Pour toutes vos opérations bancaires,
choisissez la compétence et le savoir-faire.

Siège central Fribourg
1701 Fribourg
Bd de Pérolles 1

Fribourg Ville
Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

__0848 223 223
__www.bcf.ch

Mobilier - Literie

www.dormez-kolly.ch

Dormez Kolly

Payerne
Rte de Grandcour
026/ 660 6 660

Romont
Rte de Billens 9
026/ 652 20 33

Marly
Rte Bourguillon 1
026/ 439 9 439

Jean-Marie Maradan
(Neyruz)
votre conseiller